



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

CORONAVIRUS

Montpellier, le 23 avril 2021

Conditions sanitaires et préservation de l'ordre public : Fermeture des jardins du Peyrou samedi 24 avril et dimanche 25 avril 2021

Le virus circulant toujours activement et le niveau d'hospitalisation et de réanimation restant élevés dans le département de l'Hérault, il reste nécessaire et urgent de prévenir tout comportement de nature à augmenter ou à favoriser les risques de contagion ou de circulation du virus.

De nombreux rassemblements festifs sont constatés dans les jardins du Peyrou à Montpellier le week-end. Ces rassemblements ne respectent pas les dispositions de l'article 3 du décret du 29 octobre 2020 modifié susvisé, à savoir les interdictions de regroupements de plus de six personnes sur la voie publique ainsi que l'interdiction de consommation d'alcool sur la voie publique (arrêté préfectoral n°2021.01.334 du 04 avril). Ce type de regroupements festifs favorise incontestablement la diffusion du virus et compromet ainsi la qualité de la réponse sanitaire des établissements de santé dans le département de l'Hérault. Aussi le préfet de l'Hérault a décidé par arrêté préfectoral de prendre la mesure suivante :

► **L'accès du public aux jardins du Peyrou à Montpellier est interdit le samedi 24 avril et le dimanche 25 avril 2021** conformément à l'article 3 du décret n° 202-1310 du 29 octobre 2020, modifié, en raison du risque de propagation et de diffusion du virus.

Le préfet de l'Hérault rappelle que toute infraction au présent arrêté est passible des sanctions prévues par les articles L.3136-1 du code de la santé publique et R.211-27 du code de la sécurité intérieure.

Retrouvez l'arrêté sur le site des services de l'Etat :

<https://www.herault.gouv.fr/content/download/38293/252671/file/2021-04-23-55%20Recueil%20sp%C3%A9cial%20n%C2%B055%20du%2023%20avril%202021.pdf>

Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2

Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle

Tél. : 04 67 61 61 25

Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr

Site : www.herault.gouv.fr

Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2